

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

(résultant de la ScC-SC8)

PRISES ACCESSOIRES D'ESPÈCES DE CHONDRICHTYENS

UNEP/CMS/COP15/Doc.25.1.2

RECOMMANDATIONS POUR LA COP15

Le Conseil scientifique recommande de renouveler les décisions 14.117 et 14.118.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

Le Comité de session a recommandé :

- que la décision 14.117 ne soit pas supprimée, car elle n'a pas encore été pleinement mise en œuvre ;
- que la décision 14.118 ne soit pas supprimée. Le Comité de session a convenu qu'il fallait demander une analyse plus approfondie de la législation nationale. Il a été noté que des exemples clés manquaient dans l'analyse, tels que l'obligation dans tous les pays méditerranéens d'interdire le dépouillement et la décapitation avant la première vente afin de faciliter l'identification des espèces. (Voir [MEDITERRANEAN SHARK COMPASS - An overview of recent policy changes and the way forward](#) « Compas des requins en Méditerranée Aperçu des changements de stratégie récents et perspectives »).